

# RÉSOLUTION 25R-21

Demander au conseil d'administration du R.I. de dédier du temps pendant le séminaire de formation des gouverneurs nommés à l'étude des documents de gouvernance du Rotary

**Soumis par :** District 3640 (République de Corée)

1 ATTENDU QUE, conformément au paragraphe 19.040.2. du Rotary Code of Policies,  
2 le convener d'un Institute du Rotary doit organiser la formation des gouverneurs  
3 nommés et les former sur « les responsabilités du gouverneur nommé, l'évaluation  
4 du district, la définition d'un calendrier, la gestion financière, l'organisation de  
5 formations et de la conférence de district », et  
6

7 ATTENDU QUE ce programme ne comporte que les directives de procédure et autre  
8 contenu administratif pratique, et  
9

10 ATTENDU QUE, s'il est important de maîtriser ces sujets, des connaissances  
11 fondatrices du Rotary sont encore plus importantes pour les membres qui vont  
12 assumer un mandat de gouverneur, et  
13

14 ATTENDU QUE les fondamentaux requis pour assumer les fonctions de gouverneur  
15 sont clairement définis dans les documents de gouvernance du R.I.  
16

17 Le Rotary International demande à son conseil d'administration de dédier du temps  
18 pendant le séminaire de formation des gouverneurs nommés à l'étude des documents  
19 de gouvernance du Rotary.

(Fin du texte)

## EXPOSÉ DES MOTIFS

20 Les statuts et le règlement intérieur du R.I. stipulent clairement que « le  
21 gouverneur représente le R.I. dans son district et remplit ses fonctions sous le  
22 contrôle du conseil d'administration » (article 6 du règlement intérieur et article  
23 16.030. des statuts). Dans ce contexte, « remplir ses fonctions sous le contrôle du  
24 conseil d'administration » signifie simplement agir conformément aux règles du  
25 Rotary Code of Policies.  
26

27 Toutefois, certains gouvernemeurs remplissent leur rôle selon leurs propres  
28 besoins, sous l'influence d'anciens gouverneurs ou en fonction de demandes de  
29 membres du conseil d'administration. Cela nuit à la continuité de la gouvernance  
30 dans les districts et empêche tout résultat positif pour les districts ou leurs clubs.

1 Aujourd’hui, tous les Rotariens ont accès aux documents de gouvernance sur  
2 Mon Rotary pour en comprendre le contenu. Si un gouverneur de district prend  
3 des décisions contraires aux principes connus par les membres des clubs grâce  
4 aux documents de gouvernance, cela nuira à son autorité et à la confiance dans le  
5 district. Dans le pire des cas, cela pourrait entraîner la démission de membres. Il  
6 est donc essentiel que les gouverneurs nommés étudient les documents de  
7 gouvernance pendant leur formation.

8

9 En maîtrisant ces documents, et en appliquant systématiquement leurs  
10 connaissances pendant leur mandat, les gouverneurs se donnent les moyens de  
11 gérer les clubs avec cohérence, de favoriser la confiance mutuelle et d’agir avec  
12 détermination pour assurer la continuité au sein du district.

## **IMPACT FINANCIER**

13 Cette résolution n’aura pas d’impact financier significatif pour le Rotary. Les  
14 documents destinés au séminaire de formation des gouverneurs nommés sont  
15 mis à jour tous les ans.